

FACE A LA CRISE SOCIALE DANS LES CAISSES D'EPARGNE

RECONSTRUIRE UN DISPOSITIF CONVENTIONNEL POUR TOUTES ET TOUS ?

LA CFDT DIT « OUI »



Vendredi 2 Avril 2010

Les Caisses d'Épargne connaissent une crise sociale grave depuis les années 2000, période de la dénonciation des anciens accords de la Branche Caisse d'Épargne.

Le personnel la subit. A l'évidence, le dispositif de rémunération et notre système de classification sont aujourd'hui obsolètes, illisibles, inefficaces et injustes.



Site internet :
www.cfdt-ecureuil.com

- A la demande de la CFDT, La Direction du Groupe BPCE, est prête à ouvrir des négociations sur la structure des rémunérations et sur l'évolution des salariés dans l'emploi.

- BPCE demande aux Organisations Syndicales de suspendre ou de reporter les contentieux juridiques nouveaux pendant les négociations.

- BPCE s'engage à régulariser loyalement **avant le 30 avril** les contentieux relatifs aux ex-primés et les rappels de salaires concernant les éventuelles « promotions blanches ».

- Lors de la Commission Paritaire Nationale du 24 mars 2010, la CFDT a accepté de s'engager dans cette démarche de négociation afin de garantir l'avenir pour toutes et tous.

LA CRISE SOCIALE : LES DIRECTOIRES SUCCESSIFS DE L'EX-CNCE SONT RESPONSABLES

- Depuis 10 ans, les anciens Directoires de l'ex-CNCE, tout comme ceux des Caisses, ont toujours refusé d'ouvrir des négociations capables de remettre, pour l'ensemble du personnel des Caisses d'Épargne, un socle social de qualité, équilibré, intergénérationnel, cohérent et incontestable. C'est ce qui a amené entre autre la CFDT, suite à un procès « primes familiales » gagné dès 2006, à porter, devant les tribunaux, des règlements de conflits relatifs à l'intégration dans le salaire de certaines primes en 2002. Ces procès ont été gagnés. Les régularisations et/ou des transactions ont lieu depuis janvier 2010 pour les collègues concernés. Fin avril 2010, tous les rappels et remises à niveau devraient être réglés. C'est une bonne chose.

UNE SITUATION SOCIALE BLOQUEE, SANS PERSPECTIVE

- Aujourd'hui le constat de la situation sociale est désastreux.

- La situation conventionnelle de la branche doit impérativement être améliorée. Les écarts entre les plus bas et les plus hauts salaires se sont accentués. Aucune perspective d'évolution de carrière n'existe sans changement d'emploi. Le niveau des RAM est trop faible et défavorable aux salariés, notamment aux plus nouveaux.

DES RELATIONS SOCIALES INEFFICACES

- Malgré les demandes constantes des syndicats, aucun des sujets importants n'a pu être abordé en négociation nationale, face à des patrons de l'ex-CNCE trop imbus d'eux-mêmes. La seule réponse à nos demandes sur la révision du système de rémunération fut une part variable injuste et inadaptée décidée autoritairement. Quant aux revendications sur les évolutions de carrière ou encore l'intéressement dans le groupe, elles se sont vues opposer une fin de non recevoir alors que pendant ce temps, les rémunérations des dirigeants continuaient à s'envoler.

Page 1/2 Voir au verso →

Le secrétariat national CFDT
Claude Bertrand,
Claude Bujoli,
Robert Eon,
Jean-Pierre Janaudy,

Jean-Michel Joly,
Frantz Maillot,
François Poupard,
Alain Zaglaniczny.

FACE A LA CRISE SOCIALE DANS LES CAISSES D'EPARGNE

RECONSTRUIRE UN DISPOSITIF CONVENTIONNEL POUR TOUTES ET TOUS ?

LA CFDT DIT « OUI »



Vendredi 2 Avril 2010

IL EST URGENT DE NEGOCIER UN NOUVEAU SOCLE SOCIAL

- Face à cette crise sociale, La CFDT estime que la priorité des priorités est d'ouvrir des négociations afin d'aboutir à un **nouveau dispositif conventionnel équilibré et de qualité** :

- ⇒ - **équilibré** entre les anciens et les nouveaux, entre les employés, les experts et les managers, entre les hommes et les Femmes, entre le réseau commercial et les fonctions de support.
- ⇒ - **de qualité**, c'est-à-dire d'un niveau tel que les caisses d'épargne deviennent l'exemple social dans un monde bancaire où elles font aujourd'hui figure de lanterne rouge et où elles n'arrivent pas à convaincre les collègues nouvellement entré(e)s de rester.
- BPC nous a proposé un accord de méthode. La CFDT l'a largement amendé. A présent, il comporte les garanties nécessaires à un véritable dialogue et prévoit, de mi-avril à fin septembre 2010, des groupes de travail et des séances de négociations sur 2 sujets essentiels et urgents :
 - ⇒ - **La structure de la rémunération** (salaires minimaux, mensualités, comparaison aux minimas, montant de l'évolution salariale en cas de promotion...)
 - ⇒ - **L'évolution dans l'emploi** (conditions d'évolution dans la classification...) c'est-à-dire, notamment, la mise en place de paliers d'évolution dans l'emploi (revendication portée par la CFDT de longue date).

UNE PAUSE JUDICIAIRE

- BPC demande aux organisations syndicales de suspendre ou de reporter les contentieux juridiques nouveaux pendant la période des négociations. Pour la CFDT, cette "pause" ne veut pas dire "renoncement" ou "arrêt" des procédures.
- En cas d'échec de ces négociations, chaque partie reprendra ses droits et notamment celui de retourner devant les juridictions compétentes si elle le souhaite.

UNE ULTIME CHANCE A SAISIR DANS L'INTERET DE TOUS LES COLLEGUES

- La CFDT a depuis le début affirmé qu'elle préférerait privilégier une solution négociée afin de remettre en place un socle social favorable à tous les collègues plutôt que se lancer dans des actions juridiques aux résultats aléatoires, qui ne concernent que les collègues entrés avant 2002 et qui, à coup sûr, plomberaient les avancées sociales pour toutes et tous pendant plusieurs années.
- Nous avons, avec cet « accord de méthode » une possibilité de tenter de renouer un dialogue social et de redonner des perspectives positives à l'ensemble du personnel des Caisses d'épargne. Cette chance, il faut la saisir.

AUSSI, LA CFDT

Page 2/2

- ⇒ **S'ENGAGE DANS CETTE DEMARCHE DE NEGOCIATIONS AVEC TOUTE SA FORCE**
- ⇒ **APPELLE LES SALARIES A LA SOUTENIR ET A SE MOBILISER POUR REUSSIR**
- ⇒ **APPELLE LES AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES A SIGNER EGALEMENT CET ACCORD**